

Mobilité Erasmus+ des apprentis en Europe

Un événement pour lever les freins et encourager les partenariats européens

L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation organise à Bordeaux, du 12 au 15 novembre, la **deuxième Rencontre européenne Erasmus+ pour la mobilité des apprentis**. Réunissant **120 professionnels et responsables de 21 pays européens**, cet événement vise à renforcer les partenariats, faciliter les échanges et **lever les obstacles à la mobilité des apprentis**, de l'enseignement secondaire au supérieur.

Au programme : **des ateliers, des prises de contact et des visites de CFA locaux**. L'objectif est de mieux comprendre les systèmes d'apprentissage européens, d'encourager la création de nouveaux partenariats et d'explorer des possibilités d'accueil à travers l'Europe. En 2023, 80% des participants à la première édition avaient trouvé des partenaires européens, et plus de 50% avaient répondu à l'appel à projets Erasmus+.

Un an après la loi Maillard (décembre 2023), où en est la mobilité des apprentis en Europe et en France ? Cette loi simplifie les démarches administratives, notamment en ce qui concerne le maintien du salaire des apprentis en mobilité. Les acteurs européens réunis à Bordeaux visent à lever les derniers freins et à atteindre l'objectif du Conseil de l'Union européenne : 15% des alternants en mobilité d'ici 2030, conformément à la recommandation *Europe on the Move* de mai 2024.

Nelly Fesseau, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, a ouvert la Rencontre ce mardi 12 novembre à 14h au Hilton de Bordeaux. Elle a rappelé que la mobilité Erasmus+ permet aux apprentis de développer des compétences transversales, techniques et linguistiques, et constitue **un levier essentiel pour une Europe sociale**.

Les table-rondes ont permis de partager un état des lieux des mesures incitatives et une réflexion sur les chantiers prioritaires. **Rachel Becuwe, adjointe au DGEFP au Ministère du Travail et de l'Emploi**, a annoncé que les décrets de la loi Maillard ont été reçus favorablement par les partenaires sociaux et sont actuellement examinés par le Conseil d'État, pour une application d'ici la fin d'année. **Anne-Marie Hinault, représentante du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**, a confirmé que cette simplification de la législation est une des clés de réussite pour accompagner les nouveaux étudiants en contrat d'apprentissage, dont le nombre a augmenté de 33% dans l'enseignement supérieur entre 2021 et 2023.

Du côté des entreprises, **Olivier Faron, conseiller formation auprès du Président du MEDEF**, a rappelé l'objectif de 20% des apprentis en mobilité à l'horizon 2030, énoncé dans le Manifeste publié par l'organisation patronale lors des WorldSkills (en septembre à Lyon). *"Le MEDEF s'engage à mieux valoriser l'apport de la mobilité auprès des entreprises, contribuer à le faire reconnaître, car l'une des meilleures réponses à la question de la compétitivité, ce sont nos jeunes !"*

Jean-Philippe Audrain, président de la Fédération Nationale des Directeurs de CFA, a expliqué la mise en place d'une commission spécifique pour encourager et accompagner les directeurs de CFA à développer la mobilité des apprentis, véritable plus-value dans leur offre de formation.

En termes de ressources et de complémentarité des fonds, l'importance de **centraliser les aides à la mobilité** a été soulignée (collectivités, FSE+, CARIF OREF, MOBLT...). **Anne Tallineau, Secrétaire générale de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)**, a notamment valorisé les opportunités d'échanges franco-allemands et de financements complémentaires Erasmus+ / OFAJ pour les bourses de mobilité.

Jean Arthuis, président de l'association Euro App Mobility, a clôturé l'après-midi en soulignant l'importance de ces Rencontres Erasmus+ pour renforcer les partenariats européens. L'association développe notamment une plateforme pour mettre en relation les acteurs de la mobilité et faciliter l'accès aux stages en Europe.

En illustration, un plateau réunissait les différentes parties prenantes d'une mobilité Erasmus+

- **Paul Carsalade, apprenti ingénieur en mécatronique à l'ESTIA**, parti en Estonie de juin à septembre 2024, a témoigné : « *Travailler dans un contexte multiculturel m'a permis d'élargir mes compétences techniques comme humaines.* » **Sven Suurväli, son tuteur de stage au sein de l'entreprise Tocì** à Tartu, a confirmé l'intérêt d'accueillir cet apprenti pour développer ses outils.
- **Pauline Dargère, référente mobilité au CFAI de Bruges**, a détaillé son rôle dans l'organisation des mobilités : « *Mon travail consiste à assurer la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger et à garantir la cohérence pédagogique avec le parcours de l'apprenti. (...) Je collabore avec différents réseaux d'entreprises et de CFA, ici un cluster d'entreprises industrielles.* »
- **Matthieu Mazoyer, maître d'apprentissage au sein de MMT-Bordeaux**, a souligné l'impact de la mobilité : « *Nous avons anticipé son absence et mis en place des plannings adaptés pour assurer son remplacement. En Estonie, Paul a su s'adapter et travailler avec des outils que nous n'utilisons pas ici. Il revient avec plus d'autonomie et une capacité à gérer des projets de manière structurée.* »

>> Pour en savoir plus, découvrez [le programme de la Rencontre](#).

Chiffres Erasmus+

- Entre 2021 et 2024, la France a permis **355 000 mobilités Erasmus+**, dont 87 980 pour l'Enseignement et la Formation Professionnels.
- Chaque année la France envoie environ **7 000 alternants en mobilité Erasmus+**, dont environ 4 000 apprentis de la voie professionnelle et 3 000 alternants de l'enseignement supérieur.
- **45%** des alternants en mobilité Erasmus+ sont d'origine sociale populaire.
- **12%** des alternants partent pour 3 mois ou plus (42% dans le supérieur, 5 % dans l'EFPP).

À propos – L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure la promotion, la mise en œuvre et la valorisation du programme Erasmus+ pour les secteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et la formation professionnels, de l'enseignement supérieur et de l'éducation des adultes. L'Agence pilote plusieurs dispositifs européens tels qu'Europass, Euroguidance, EPALE, ou encore l'AEFA, et évalue l'impact du programme Erasmus+ en France avec les Notes de l'Observatoire Erasmus+. Basée à Bordeaux, elle rassemble 180 collaborateurs. En savoir plus : <https://agence.erasmusplus.fr>

CONTACTS PRESSE

Anne-Sophie Brieux – anne-sophie.brieux@agence-erasmus.fr – 06 18 90 93 02

Shahina Akbaraly – s.akbaraly@o2p-conseil.com – 06 50 82 55 02